

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTERE DE L'ENERGIE ET RESSOURCES HYDRAULIQUES

Unité de Coordination et de Management des Projets du Ministère

**UCM**

**Projet d'Appui à la Gouvernance et à l'Amélioration des  
Services Electriques**

**PAGASE**

N° PROJET : P-CD-FAO-011

DON FAD 2100155033668

**ACQUISITION DES VEHICULES POUR L'UNITE DE COORDINATION ET DE  
MANAGEMENT DES PROJETS DU MINISTERE (UCM)**

DOSSIER DAPPEL D'OFFRES NATIONAL  
N° 001/PAGASE/MERH/UCM/AON/MF/2017

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES MARCHES  
CHARGEE DE L'EXAMEN ET DE LA VALIDATION  
DU RAPPORT D'EVALUATION  
DES OFFRES**

Mars 28 mars 2018

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the letter 'B'.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a checkmark.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'G'.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M'.

Page 1 sur 5

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M'.

## 1. Préambule

La Commission des Marchés instituée par la Note de service n° UCM/NS/005/MM/18 du 22/01/2018 s'est réunie pour l'examen et la validation du rapport de la Commission d'Analyse des offres reçues dans le cadre de l'appel d'offre national N° 001/PAGASE/MERH/UCM/AON/MF/2017 afférent à l'acquisition de trois (3) véhicules pour UCM, un (1) véhicule pour la Cellule Entreprenariat Féminin (CEF) et un véhicule (1) pour la Cellule Genre Energie et Développement (CGED).

## 2. Participants à la réunion de la Commission des Marchés

Les personnes ayant pris part à la réunion de la Commission des Marchés du 28 mars 2018 sont nommés ci-après :

N°	NOM	Structure/Fonction	Fonction dans la Commission
<b>Pour la Commission des marchés</b>			
1	M. Maximilien MUNGA	Coordonnateur UCM,	Président
2	M. Guillaume KAHOZI	Responsable Administratif et Financier UCM	Membre
3	M. Patrick MANDUNDU	Chef de division de suivi et exécution des marchés au Secrétariat Général du ministère de l'Energie et Ressources hydrauliques, Membre	Membre
<b>Pour le compte de la Commission d'Analyse</b>			
4	M. Etienne MUANZA	Responsable des Question Juridiques et Transactionnelles UCM, Président de la Commission d'analyse	Observateur
5	M. André MOGBAKA MOBUZU	Responsable de la Passation des Marchés UCM, Secrétaire de la Commission d'analyse	Observateur

## 3. Présentation du rapport de la sous-commission d'analyse par son Président assisté de son Secrétaire.

3.1. Après l'approbation du Plan de passation des marchés par la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) en date du 30 octobre 2017, un avis d'appel d'offres national a été publié dans les journaux locaux le 24 décembre 2017.

3.2. A la date limite de remise des offres, soit le 22 janvier 2018, UCM a reçu et ouvert les plis des trois soumissionnaires nommés ci-après :

1	KINSHASA AUTOMOBILE	USD 133 900
2	CFAO MOTORS RDC	USD 150 000
3	PRODIMPEX SA	USD 148 000

3.3. En date du 01/02/2018, la Commission d'Analyse a produit un rapport d'analyse intérimaire constatant la nécessité de demander aux trois soumissionnaires des précisions sur certaines spécifications techniques renseignées dans le dossier d'appel d'offres et non fournies dans leurs offres.

3.4. Sur base de ce rapport, et conformément aux dispositions du Manuel des Procédures d'UCM, le Président de la Commission d'Analyse a saisi le Président de la Commission des Marchés par sa lettre n°040 du 07 février 2018, à l'effet de requérir ces précisions. Le 08 février 2018 ce dernier a adressé à chaque soumissionnaire une lettre individuelle identique dans ce sens avec date limite de réponse fixée au 13 février 2018.

3.5. Les précisions sollicitées portent sur les spécifications techniques reprises ci-dessous :

(i) Pour le pick-up :

- mode d'injection du combustible
- garde au sol
- type de refroidissement du moteur
- disponibilité de la protection par tropicalisation
- disponibilité du compteur de vitesse, du compte-tours et de l'indicateur de température
- nombre de rapports de la boîte mécanique
- type de conduite

(ii) Pour la berline :

- Cylindrée
- mode d'injection du combustible
- garde au sol
- type de refroidissement du moteur
- Disponibilité de la protection par tropicalisation
- disponibilité du compteur de vitesse, du compte-tours et de l'indicateur de température
- nombre de rapports de la boîte mécanique
- type de conduite

A la date limite fixée, chaque soumissionnaire a transmis sa réponse.

3.6. Analyse préliminaire des offres

Prenant en compte les précisions fournies, la Commission d'Analyse a fait les constats ci-après:

- (i) KINSHASA AUTOMOBILE : offre disqualifiée pour défaut de qualité du signataire, son nom ne figurant pas parmi les quatre personnes que KATANGA MOTORS a

 Several handwritten signatures and initials are present at the bottom of the page, including a large 'M' and other scribbles.

mandatées par procuration pour agir en son nom au travers de sa succursale KINSHASA AUTOMOBILE.

- (ii) CFAO MOTORS : les pick-up proposés ont une garde au sol de 311 mm, dépassant de 61 mm le maximum de 250 mm fixé par le DAO.

A ce propos, la Commission a constaté le caractère mineur de l'écart ainsi relevé. Elle a aussi estimé qu'une garde au sol supérieure au maximum fixé par le DAO est plutôt un atout pour des véhicules qui rouleront sur de mauvaises routes.

En considération de ce qui précède, la Commission d'Analyse a proposé à la Commission des marchés de reconsidérer le non-respect de la garde au sol maximale comme motif de non-conformité de l'offre de CFAO.

- (iii) PRODIMPEX : Les pick-up et la berline proposés sont conformes pour l'essentiel au DAO

### 3.7. Analyse détaillée

L'analyse des offres s'est poursuivie avec les deux offres restant en lice, à savoir CFAO MOTORS et PRODIMPEX. En application de la clause 33.3 d) des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), le montant initial des soumissions a été réajusté par l'incorporation du montant des frais d'entretien et des coûts de services. Ces montants sont d'USD 1 000 pour CFAO MOTORS et d'USD 7 900 pour PRODIMPEX.

3.8. Après incorporation des montants précités, le classement des soumissions se présente comme suit :

<u>SOUSSIONNAIRE</u>	<u>MONTANT</u>	<u>POSITION</u>
CFAO MOTORS	151 000 USD	1 <sup>er</sup>
PRODIMPEX	155 900 USD	2 <sup>ème</sup>

3.9. Etant donné que l'appel d'offres relatif au présent marché était ouvert et que, de ce fait, il n'avait pas été précédé par une pré-qualification des soumissionnaires, la Commission d'Analyse a procédé à la vérification de la qualification de CFAO MOTORS au regard des critères de post qualification déterminés dans le DAO. Elle en a conclu que ce soumissionnaire possède des capacités financières et techniques suffisantes pour exécuter ce marché.

3.10. En conclusion de son analyse, la Commission d'Analyse propose à la Commission des Marchés d'attribuer le présent marché au soumissionnaire CFAO MOTORS pour un montant ne dépassant pas 151 000 USD.



#### 4. Examen de la Commission des Marchés.

4.1. A l'issue de la présentation du rapport de la Commission d'Analyse et lecture minutieuse de ce dernier, la Commission des Marchés a :

- pris note du défaut de qualité du signataire de l'offre de KINSHASA MOTORS du fait de la production d'une procuration non valide et du rejet conséquent de cette offre ;
- validé la proposition de déconsidérer le non-respect de la garde au sol maximale fixée par le DAO comme motif de non-conformité de l'offre de CFAO MOTORS, de la considérer conséquemment comme conforme au plan technique et de ce fait, l'admettre à l'examen détaillé prescrit par le DAO ;
- noté la pertinence de l'ajustement des montants initiaux des soumissions de CFAO MOTORS et PRODIMPEX par l'incorporation du montant des frais d'entretien et d'immatriculation en application de la clause 33.3 d) du DPAO et du classement qui en a découlé, classant CFAO MOTORS en 1<sup>ère</sup> position du fait que son offre est évaluée la moins disante.

4.2. Par ailleurs, la Commission des Marchés a pris bonne note de ce que, au terme de la vérification de la qualification du soumissionnaire classé en 1<sup>ère</sup> position, CFAO MOTORS a été déclaré en possession des capacités financières et techniques suffisantes pour exécuter ce marché.

#### 5. **Décision de la Commission des Marchés**

En considération de ce qui précède, la Commission des Marchés a validé le rapport de la Commission d'Analyse et a décidé d'octroyer le marché d'acquisition des véhicules pour UCM, CEF et CGED au soumissionnaire CFAO MOTORS pour un montant de 151 000 USD.

Débutée à 8H30, la séance s'est clôturée à 9H35.

 Etienne MUANZA

 André MOGBAKA MOBUZU

 Maximilien MUNGA

 Guillaume KAHOZI

 Patrick MANDUNDU